



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 72306

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les difficultés rencontrées par une catégorie d'entre eux, celle des jeunes diplômés qui, avec deux années d'études supérieures après le Bac, voire plus, ont beaucoup de peine à trouver un emploi correspondant au niveau de la situation qu'ils avaient envisagée. Sans doute faut-il accuser une insuffisance de l'orientation de base des études choisies. Il lui demande si des dispositions spécifiques peuvent être prévues pour aider ces jeunes qui voient leur carrière fermée avant même d'être commencée.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72306

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 2005, page 7777